Image not found or type unknown

Franchissement ligne continue

Par **Fondzi**, le **16/06/2015** à **13:34**

Bonjour a tous, voila hier je me suis fais contrôlé sur une route départementale où il y avait des travaux, j'étais arrêté a un feu car il y avait une circulation alternée, a ce feu une fois qu'il est devenu orange clignotant j'ai voulu doublé une voiture sans permis et peu après mon dépassement les gendarmes m'ont contrôlé et ont relevé l'infraction suivante: franchissement de ligne continue, hors juste avant la zone de mon dépassement il y avait un panneau qui disait marquage absent et le marquage au sol est peu lisible, et aucune interdiction de dépasser dans la zone de travaux j'ai fais des photos et je voulais savoir si il était possible de contester ou non ? car ils ont retenu une autre infraction qui est le default d'assurance car je viens d'acheter le véhicule et pensant que la personne a qui je l'ai acheté (une amie a moi) l'avait laissé assuré je roulais comme ça le temps de trouver une assurance (ce qui a été fait au poste de gendarmerie hier pendant mon audition) merci d'avance de votre reponse

Par **janus2fr**, le **16/06/2015** à **14:06**

[citation]a ce feu une fois qu'il est devenu orange clignotant j'ai voulu doublé une voiture sans permis [/citation]
Bonjour,
Difficile de bien comprendre. S'il y avait une circulation alternée, c'est qu'il y avait qu'une seule voie de circulation. Comment avez-vous dépassé alors l'autre véhicule ?

Par **Fondzi**, le **16/06/2015** à **20:15**

ben en faite le feu était tres reculé par rapport a la zone de travaux donc on avait largement le temps de doubler pour autant qu'on double pas tout le monde mais pour 2 ou 3 voitures ça passait largement (environ 500m entre le feu et la zone de travaux) et moi j'etais encore plus reculé

Par **razor2**, le **18/06/2015** à **09:33**

Bonjour,
Si vous voulez contester, il vous revient d'apporter la preuve que la signalisation au sol était défaillante....

Bon courage...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés